

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**



QUARANTE-TROISIÈME SESSION

*Documents officiels**

DEUXIÈME COMMISSION
8e séance
tenue le
lundi 10 octobre 1988
à 10 heures
New York

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 8e SEANCE

Président : M. NAVAJAS MOGRO (Bolivie)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL (suite)

*Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GÉNÉRALE
A/C.2/43/SR.8
12 octobre 1988

ORIGINAL : FRANÇAIS

88-56097 5910P (F)

/...

La séance est ouverte à 10 h 15.

DEBAT GENERAL (suite)

1. M. TANASIE (Roumanie) dit que l'économie mondiale a continué à se dégrader au cours de l'année écoulée et que les perspectives restent assombries par les tendances inflationnistes, les incertitudes qui pèsent sur les marchés financiers et monétaires et la montée du protectionnisme dans les pays industriels. Les disparités criantes entre pays en développement et pays industriels sont actuellement la principale source de tension qui menace la paix et la sécurité internationales. Le revenu par habitant dans un nombre sans précédent de pays en développement a stagné, voire baissé, tandis que la pauvreté s'étend. La crise de la dette reste le principal problème politique; elle fait obstacle au développement des pays en développement, mettant en péril leur avenir et leur stabilité politique. Aussi faut-il y apporter une solution politique à l'échelon mondial, fondée sur la responsabilité conjointe de toutes les parties, afin d'inverser le transfert négatif de ressources, c'est-à-dire le transfert de ressources du Sud vers le Nord. Cette fuite des ressources contraint en effet les pays en développement à procéder à des ajustements très rigoureux, à réduire leurs importations et leurs investissements et leur consommation par habitant.

2. Les exigences des institutions financières internationales entraînent pour les pays en développement des coûts sociaux, politiques et économiques inacceptables et compromettent leur croissance et leur développement. Ces institutions imposent des conditions qui, en fait reviennent à une ingérence dans les affaires intérieures des pays en développement et adoptent des pratiques antidémocratiques et inéquitables. Pour leur part, les pays développés ont de plus en plus recours à des mesures d'ordre économique comme moyen de coercition politique contre les pays en développement et appliquent parfois des critères non économiques ou donnent une interprétation subjective et arbitraire de la situation d'un pays donné pour justifier le refus de lui accorder le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée et un traitement préférentiel dans le cadre du système généralisé de préférences. Certains pays développés étudient diverses solutions aux questions complexes que posent les relations économiques internationales en dehors du système de coopération économique multilatéral et prennent des décisions importantes sans tenir dûment compte des intérêts des pays en développement.

3. L'industrialisation étendue au monde entier a multiplié les sources de pollution. On a observé parallèlement un accroissement des mouvements transfrontaliers illégaux de déchets toxiques et dangereux et le rejet de ces déchets sur le territoire d'autres pays, généralement moins développés, et même dans les eaux nationales ou internationales. Il est temps que toutes les nations prennent des mesures efficaces pour remédier à ce phénomène dangereux. C'est pourquoi le Gouvernement roumain a demandé l'inscription à l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée générale d'une question relative à la responsabilité des Etats pour la défense de l'environnement et la prévention de la pollution de celui-ci comme suite à l'accumulation de résidus toxiques et radioactifs, et le raffermissement de la coopération internationale aux fins de la solution de ce problème.

/...

(M. Tanasie, Roumanie)

4. Les problèmes complexes de l'économie mondiale ne peuvent être résolus par un nombre restreint de pays développés mais exigent au contraire des solutions vraiment mondiales, à la recherche desquelles tous les pays doivent participer sur un pied d'égalité. L'Organisation demeure l'instance la plus appropriée pour le dialogue et la négociation. Le Groupe des 77 a demandé qu'une session extraordinaire de l'Assemblée générale soit consacrée à la reprise de la croissance économique et au développement des pays en développement. La Roumanie appuie entièrement cette idée. L'élaboration de la nouvelle Stratégie internationale du développement devrait aussi être l'occasion de relancer le dialogue. Le Conseil économique et social pourrait jouer un rôle utile à cet égard en tenant périodiquement des réunions au niveau ministériel et ouvertes à tous les Etats. Tous les pays, en effet, doivent redoubler d'efforts pour éliminer le sous-développement, car on comprend mieux aujourd'hui que le développement est le nouveau nom que prend la paix.

5. M. DE LA TORRE (Argentine) dit que la principale caractéristique de l'économie internationale au cours de la présente décennie est la disparité croissante de ses différentes composantes. Pour les grands pays industrialisés, la période de stagnation accompagnée d'inflation est révolue et les effets de la crise du pétrole ont pu être surmontés. Le monde développé connaît une période de croissance ininterrompue et non inflationniste qui dure depuis cinq ans. Même si l'économie mondiale continue d'être marquée par de profonds déséquilibres, cette période de croissance ininterrompue ne peut que valoir à ces pays la reconnaissance de la communauté internationale. Les accords de désarmement et les progrès faits vers la solution pacifique et diplomatique de divers problèmes internationaux ont donné naissance à un climat extrêmement propice à la coopération internationale. De même, les réformes profondes engagées par les principaux pays socialistes et le regain d'intérêt qu'ils portent au multilatéralisme en général et à l'ONU en particulier méritent d'être notés. Ces changements profonds semblent ouvrir une ère nouvelle dans l'histoire des relations internationales.

6. La situation économique de la grande majorité des pays en développement en général et de l'Afrique et de l'Amérique latine en particulier contraste fortement avec ce tableau d'ensemble. Alors que dans les années 70 leur croissance avait été importante, entre 1980 et 1987, la croissance réelle des pays fortement endettés a été négative, tout comme celle des pays subsahariens. Ce nouveau phénomène atteste la rupture des liens entre la croissance des pays industriels et celle des pays d'Afrique et d'Amérique latine. En effet, pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, la croissance au Nord n'est plus accompagnée d'une croissance dans la grande majorité des pays du Sud. Ce phénomène pervers tient à l'apparition de plusieurs déphasages dans les relations internationales. L'abondance de liquidités et les taux d'intérêt réel négatifs pendant les années 70 avaient poussé les banques internationales privées et les gouvernements des pays développés à préconiser des politiques de croissance fondées sur l'endettement extérieur. Cependant, ces politiques n'ont pas du tout eu l'effet escompté dans les années 80 puisqu'un changement radical des politiques macro-économiques des principaux pays industrialisés a été suivi d'une brusque détérioration des termes de l'échange, une montée du protectionnisme, un renchérissement du crédit international et un gel des flux financiers. La baisse des cours des exportations et leur contraction et, parallèlement, l'envolée des taux d'intérêt réel ont provoqué de très lourds

/...

(M. De la Torre, Argentine)

déficits des comptes extérieurs des pays d'Amérique latine. Dans le même temps, les apports de capitaux se tarissaient. Cette situation était encore aggravée par l'énorme transfert de ressources vers l'extérieur que supposait le service de la dette.

7. Une recrudescence alarmante du protectionnisme, notamment dans le domaine des produits agricoles, a eu des effets perturbateurs sur les pays en développement. Les très fortes subventions accordées par la Communauté économique européenne, les Etats-Unis et le Japon à l'agriculture ont pour résultat que le Japon paie le riz à ses agriculteurs trois fois plus cher que sur le marché international et la CEE paie deux fois plus que les cours internationaux pour les produits laitiers. Un tel gaspillage de ressources dans les pays industriels contraste avec les effets dévastateurs de leurs politiques sur les pays en développement. L'Argentine a dû pour cette raison réorienter ses exportations de céréales : en effet, la CEE était, en 1962, un gros importateur de céréales tandis qu'en 1986, elle en exportait 17 millions de tonnes. Le préjudice subi par l'Argentine est à peu près équivalent aux intérêts qu'elle verse chaque année au titre de sa dette.

8. Les pays industriels ne reconnaissent toujours pas que leur économie dépend également de la croissance dans les pays en développement. Reconnaître cette interdépendance amènerait à recommander une relance de la croissance économique, accompagnée d'un apport plus important de moyens de financement et d'un allègement de la dette, qui permettraient de remédier aux plus graves déséquilibres de l'économie mondiale. Les pays industriels, se fondant sur une conception erronée de l'interdépendance, exigent au contraire que les pays en développement intensifient leur effort d'ajustement, ce qui a souvent pour effet d'isoler leur économie et de les rendre incapables de s'acquitter des obligations qu'ils ont contractées.

9. On a perdu de vue le fait que le développement doit nécessairement être fondé sur la notion d'interdépendance entre le Nord et le Sud et est une condition préalable à la stabilité et à l'équité des relations internationales. L'Organisation des Nations Unies a un rôle important à jouer dans le lancement d'une nouvelle Stratégie internationale du développement. Les perspectives de détente qui paraissent s'ouvrir ne pourront durablement être mises à profit que si s'ouvre une nouvelle ère de développement et de coopération entre le Nord et le Sud. Seule la coopération économique internationale permettra de corriger l'injustice de la dette et du commerce international, de consolider les démocraties en Amérique latine et de garantir la paix et la prospérité sur ce continent.

10. M. BOECK (Autriche) fait observer que la conjoncture économique est relativement favorable, que la croissance du commerce mondial a été vigoureuse et que la production dans les pays industriels comme dans de nombreux pays en développement a été plus élevée que prévu. Ces aspects positifs sont dus en partie à un meilleur dialogue et à l'adhésion générale à l'idée qu'il faut mettre en oeuvre une coopération économique internationale fondée sur le libre jeu des forces du marché. Mais de graves déséquilibres subsistent et les difficultés que continuent de connaître de nombreux pays en développement, en particulier les plus

(M. Boeck, Autriche)

endettés, interdit toute complaisance. La lutte contre la pauvreté suppose non seulement une conjoncture extérieure favorable mais également de meilleures politiques économiques intérieures et une mobilisation efficace des ressources.

11. Si le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans l'amélioration du climat politique mondial est de plus en plus reconnu, il reste encore à réaffirmer son importance dans les domaines économique et social également, car elle est le cadre tout indiqué pour engager un débat approfondi sur le développement, le commerce, l'environnement, la pauvreté et l'accroissement de la population.

12. L'examen à mi-parcours du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique montre bien que la situation reste critique. Il est donc essentiel d'accélérer l'application de ce programme et de prendre d'urgence des mesures en faveur de nombreux Etats subsahariens qui accusent à la fois une baisse du revenu par habitant et un retard de la production par rapport à la croissance démographique. Pour sa part, l'Autriche a annoncé plusieurs importantes contributions à des projets en Afrique subsaharienne par le canal de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et de la Facilité d'ajustement structurel renforcée du FMI. Le Programme d'action conservant sa validité, il faut axer les efforts sur la mise en valeur des ressources humaines et l'intégration économique des pays africains, accroître considérablement les apports financiers à l'Afrique et renforcer le rôle des institutions multilatérales.

13. La croissance économique dépend également de l'expansion du commerce mondial et du maintien d'un système commercial international ouvert. Le lancement des Négociations d'Uruguay il y a deux ans était une tentative visant à donner une impulsion nouvelle aux relations commerciales entre pays industriels et pays en développement, par une réduction, dans l'intérêt de tous, des tendances protectionnistes. L'examen à mi-parcours de ces négociations offre l'occasion de rompre le cercle vicieux du protectionnisme et de libéraliser encore le système commercial mondial.

14. L'interdépendance et l'ajustement industriel sont liés. L'Autriche, pas plus que les autres pays, n'échappe pas à cette loi. Aussi a-t-elle pris plusieurs mesures allant dans le sens d'un assouplissement de ses structures : réduction du déficit budgétaire fédéral, restructuration des entreprises publiques déficitaires, privatisation, ou encore abaissement des impôts sur le revenu.

15. Les pays en développement fortement endettés qui doivent dégager d'importants excédents commerciaux pour payer leur dette se trouvent dans une situation particulièrement difficile. Après une période prolongée d'amélioration négligeable ou nulle des niveaux de vie et des perspectives de croissance, des politiques d'ajustement sont vigoureusement mises en oeuvre, mais elles se heurtent à une résistance croissante dans plusieurs pays. Ces politiques doivent par conséquent éviter d'aggraver encore la situation des groupes défavorisés sans renoncer pour autant à leur objectif. Des progrès ont été faits dans la solution du problème de la dette. L'Autriche soutient entièrement les initiatives et les mesures

/...

(M. Boeck, Autriche)

recommandées par le Sommet économique de Toronto pour alléger le fardeau de la dette des pays débiteurs à faible revenu, de même que les solutions généreuses élaborées à l'intention de ces pays au sein du Club de Paris.

16. Comme ils donnent le ton dans ce domaine, le FMI et la Banque mondiale méritent dans ce contexte une mention particulière. Les institutions financières et commerciales hésitant à fournir des moyens de financement aux pays débiteurs, il incombe aux institutions de Bretton Woods de jouer un rôle catalyseur non seulement en fournissant des fonds, mais également en mobilisant des ressources financières provenant d'autres sources. L'assistance de la Banque mondiale aux pays débiteurs à faible revenu de la région subsaharienne constitue un excellent modèle pour la mobilisation de ressources additionnelles et pour la coordination des objectifs des nombreux donateurs. Les projets et programmes bénéficiant du soutien de la Banque mondiale devraient être l'objet d'un cofinancement. La Banque mondiale et le Fonds devraient également apporter leur concours à l'élaboration des programmes de réforme et des politiques économiques, en tenant compte de la situation sociale des pays concernés. La possibilité pour les institutions de Bretton Woods de s'acquitter de leurs fonctions ne devrait pas être limitée par le manque de fonds. C'est pourquoi l'Autriche a systématiquement soutenu l'idée d'accroître le capital de la Banque mondiale. Il est néanmoins essentiel d'accroître fortement les quotes-parts au FMI et de reconstituer rapidement les ressources de l'IDA.

17. Enfin, l'Autriche regrette que la Commission spéciale du Conseil économique et social chargée d'entreprendre l'étude approfondie de la structure et des fonctions du mécanisme intergouvernemental de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social n'ait pu se mettre d'accord sur un ensemble de recommandations à mettre en oeuvre. Elle estime cependant que les délibérations de cette commission ont sensibilisé les délégations à la nécessité de réformes. Elle espère que l'élan ainsi donné sera maintenu au cours de la présente session de l'Assemblée générale.

18. M. DOLJINTSEREN (Mongolie) dit que la quarante-troisième session de l'Assemblée générale s'ouvre dans un climat international plus favorable. Des progrès ont été accomplis sur la voie d'un désarmement nucléaire véritable et du règlement des problèmes régionaux. Si ces tendances positives se confirment, on pourra consacrer davantage de ressources au développement et accorder une plus grande attention aux problèmes économiques internationaux. Les réformes actuellement en cours en Union soviétique et dans d'autres pays socialistes ont également contribué à cette évolution. Parmi les principaux événements internationaux, il faut mentionner la signature récente d'une déclaration sur le renforcement des relations officielles entre le Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) et la Communauté économique européenne (CEE). Cette initiative illustre concrètement l'apparition d'une nouvelle pensée politique dans les relations économiques entre Etats.

19. Il reste que, dans l'ensemble, la situation économique internationale reste critique. Les nombreux problèmes chroniques n'ont pas disparu. Les économies capitalistes ont une lourde part de responsabilité à cet égard. Les conséquences néfastes des perturbations financières et monétaires, de l'inflation et d'autres

/...

(M. Doljintseren, Mongolie)

phénomènes propres aux pays capitalistes développés se sont largement fait sentir dans les pays en développement. On peut mentionner notamment le protectionnisme, les termes défavorables de l'échange, la baisse des cours des matières premières, les fluctuations des principales monnaies occidentales, les taux d'intérêt élevés, et l'augmentation excessive de la dette extérieure.

20. Tout cela illustre la nécessité d'une approche globale pour résoudre les problèmes fondamentaux de l'époque actuelle. Les succès politiques qui ont été remportés doivent être consolidés et complétés par des mesures économiques. La Mongolie pense que cette approche devrait comporter deux éléments essentiels : le renforcement de la sécurité économique internationale et l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

21. Le problème de l'endettement extérieur des pays en développement continue de se poser avec une acuité extrême. Il a évidemment des causes multiples, distorsions structurelles caractérisant les économies des pays en développement, position inégale de ces pays dans le système des échanges capitalistes internationaux, exploitation accrue de ces pays par les banques transnationales. Les taux d'intérêt élevés et le transfert inverse de ressources des pays en développement vers les pays développés à économie de marché ayant des effets particulièrement néfastes, l'Organisation des Nations Unies doit poursuivre plus activement l'étude des causes et des caractéristiques de ce transfert et les résultats de cette étude devraient faire l'objet d'une résolution.

22. La Mongolie a noté que plusieurs pays occidentaux ont promis d'annuler une partie de la dette extérieure des pays en développement mais cela ne suffit pas. Il faut aussi s'attaquer aux causes profondes de l'endettement en restructurant les relations économiques internationales, y compris dans les domaines monétaire et financier. L'adoption d'un programme spécial sur le règlement de la crise de la dette, sous l'égide de l'ONU, pourrait constituer un premier pas dans ce sens. Dans ce contexte, elle suit avec beaucoup d'intérêt les consultations qui se poursuivent entre le Secrétaire général et plusieurs gouvernements au sujet du problème de l'endettement. Elle juge également très intéressantes les propositions présentées par la Pologne et les Philippines, concernant la création d'un centre international et d'une commission spéciale qui étudieraient les problèmes de l'endettement extérieur et du développement.

23. La détérioration de l'environnement et du climat est un autre sujet de préoccupation important, qui doit retenir toute l'attention de l'Organisation des Nations Unies. Dans ce contexte, la délégation mongole appuie les propositions tendant à organiser en Union soviétique un colloque qui examinerait l'état de santé de notre planète en 1989, et une rencontre de haut niveau qui rassemblerait 15 à 20 dirigeants originaires de tous les continents en 1990, et à convoquer la deuxième Conférence des Nations Unies sur l'environnement en 1992 ou à une date plus rapprochée. La proposition qui tendrait à remplacer le Programme des Nations Unies pour l'environnement par un conseil écologique mérite également un examen sérieux.

/...

(M. Doljintseren, Mongolie)

24. La délégation mongole approuve entièrement les efforts faits par les pays africains pour empêcher que les Etats étrangers ne déposent des déchets et des substances toxiques sur leur territoire. Elle suit aussi avec intérêt l'initiative qui a été prise par Malte en vue de protéger le climat en tant qu'élément du patrimoine commun de l'humanité. Elle préconise le renforcement de la coopération internationale dans le domaine de la prévention des catastrophes naturelles. A cet égard, la résolution 42/169 de l'Assemblée générale, qui propose de désigner les années 90 comme une décennie consacrée à la prévention des catastrophes naturelles et à l'atténuation des effets de ces catastrophes, fixe un cadre approprié pour l'action à entreprendre dans ce domaine.

25. Pour résoudre les principaux problèmes de l'économie mondiale, en particulier vaincre le sous-développement, il est extrêmement important de favoriser la diffusion des sciences et techniques dans les pays en développement. La communauté internationale doit prendre des mesures concrètes pour que tous les pays puissent bénéficier des techniques de pointe, telles que la micro-informatique, la robotique et la biotechnologie. La Mongolie pense qu'il serait opportun de renforcer les mécanismes prévus à l'ONU dans le domaine des sciences et des techniques, en particulier pour faciliter la diffusion d'informations sur les réalisations scientifiques les plus récentes auprès des Etats Membres. Il faudrait soumettre une recommandation dans ce sens à l'Assemblée générale. La délégation mongole attache par ailleurs une importance particulière à l'exécution intégrale du Programme d'action de Vienne sur la science et la technique au service du développement. Plus généralement, l'élaboration d'une nouvelle stratégie internationale du développement pour les années 90 devrait permettre d'envisager des mesures concrètes en vue de résoudre les problèmes cruciaux de l'économie mondiale.

26. La délégation mongole appuie la proposition relative à la convocation d'une nouvelle session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux problèmes économiques internationaux, qui a été présentée par le Mouvement des pays non alignés. Cette initiative donnerait l'élan indispensable pour préparer la nouvelle stratégie susmentionnée et permettrait de dresser le bilan des résultats obtenus dans l'instauration du nouvel ordre économique international. L'Organisation des Nations Unies joue incontestablement un rôle utile en ce qui concerne le règlement des problèmes régionaux. La délégation mongole est convaincue que son action peut être tout aussi efficace pour les questions touchant le développement et les problèmes économiques en général.

27. Dame Ann HERCUS (Nouvelle-Zélande) dit que la Nouvelle-Zélande, bien que rangée dans la catégorie des pays "développés", se trouve néanmoins confrontée au même problème économique qu'un certain nombre de pays en développement.

28. Depuis 1984, la Nouvelle-Zélande connaît une période de restructuration économique rapide. Son économie est fondée sur la production agricole et, pendant des décennies, elle a bénéficié de débouchés garantis; toutefois, les marchés se sont contractés et, pour maintenir le niveau de vie, le Gouvernement s'est lancé dans un grand programme d'emprunts en espérant que les prix des produits agricoles

(Dame Ann Hercus, Nouvelle-Zélande)

se relèveraient. Ce ne fut pas le cas et, surchargée de dettes, la Nouvelle-Zélande a vu son niveau de vie, l'un des plus élevés des pays de l'OCDE, s'écrouler.

29. Reconnaissant que la méthode qui consiste à emprunter en espérant des jours meilleurs traduit en fait un refus d'affronter les réalités de la vie économique, le nouveau gouvernement a agi avec vigueur : il a dévalué et laissé flotter le dollar néo-zélandais, supprimé toutes les subventions agricoles, déréglementé les secteurs clefs de l'économie tels que la finance et les transports, libéré les importations, réduit l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur le revenu des particuliers, transformé radicalement l'environnement économique. Les résultats commencent à se faire sentir, les sociétés comme les particuliers étant maintenant incités à entrer dans la compétition et à réussir.

30. Cette restructuration n'est certes pas tâche aisée et elle a des répercussions sur les aspects sociaux de la vie en Nouvelle-Zélande, les domaines sociaux et économiques étant intimement liés. De plus, un effort de restructuration interne, aussi efficace soit-il, risque fort d'être vain s'il n'est pas soutenu par un climat économique international favorable. Or, tel n'est pas le cas : si les pays les plus importants sur le plan économique parlent de libre-échange, ils sont bien peu nombreux à le pratiquer réellement. Ainsi, les pays de l'hémisphère nord exportent ordinateurs et téléviseurs, tout à fait librement vers la Nouvelle-Zélande, mais celle-ci ne peut vendre de même ses produits laitiers à ces pays. La situation est la même pour la majeure partie des pays du tiers monde.

31. Les pays industrialisés devraient pourtant se rendre compte que le protectionnisme est coûteux et inefficace et qu'il nuit à leur propre croissance. De plus, en maintenant le protectionnisme, ils empêchent les pays plus pauvres de se développer par leurs propres moyens, ce qui est au détriment de tous, riches et pauvres. Etant donné le sentiment de frustration que la situation économique inspire à la Nouvelle-Zélande et à de très nombreux pays, il faut espérer que l'examen à mi-parcours des négociations d'Uruguay, qui doit avoir lieu à Montréal en décembre 1988, sera l'occasion de démanteler les barrières protectionnistes et de libérer véritablement les échanges internationaux.

32. L'autre défi que la communauté internationale doit relever d'urgence est la protection de l'environnement mondial. La Deuxième Commission devra axer ses efforts dans ce domaine sur les initiatives qui prennent pour point de départ les résolutions adoptées à la session précédente.

33. M. VILLAGRAN DE LEON (Guatemala) dit que le dialogue instauré entre les grandes puissances laisse bien augurer du rétablissement de la paix dans certaines régions du monde. Le Guatemala espère que les accords qui seront ainsi réalisés se traduiront par une réduction des dépenses consacrées à la course aux armements et que les fonds ainsi dégagés seront consacrés à l'aide humanitaire, financière, matérielle et technologique.

/...

(M. Villagran de Leon, Guatemala)

34. En Amérique centrale aussi, le dialogue a permis de faire des progrès considérables. Les présidents des pays d'Amérique centrale doivent se réunir de nouveau en El Salvador au mois de novembre. L'ONU participe à ce processus de paix et l'Assemblée générale a approuvé le plan spécial de coopération économique pour l'Amérique centrale qui est d'une importance vitale pour la région. Il peut notamment contribuer à éliminer la misère et l'analphabétisme, améliorer les services d'enseignement et de santé, encourager la participation des femmes au développement, contribuer à résoudre le problème des réfugiés et des personnes déplacées et, en règle générale, faire augmenter le niveau de vie et le bien-être des populations.

35. La paix et le développement sont indissociables. Toutefois, le développement de l'Amérique centrale ne progresse que lentement à cause notamment de la baisse du prix des produits d'exportation, de l'augmentation du protectionnisme et du transfert inverse des ressources qui impose des sacrifices énormes aux divers pays. Quarante-cinq pour cent des recettes d'exportation du Guatemala sont consacrés au service de la dette; quant au coût social, il est incalculable. Jusqu'à maintenant, l'approche suivie pour résoudre le problème de la dette a été inéquitable. Les pays en développement se sont efforcés d'appliquer des politiques d'ajustement, au prix de conséquences sociales, politiques et économiques qui mettent en danger leur stabilité et font baisser le niveau de vie de leur population. Il faut maintenant adopter, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, une stratégie mondiale cohérente, basée sur la responsabilité partagée des pays développés créditeurs et des pays en développement débiteurs, des banques commerciales et des institutions financières internationales, stratégie qui stimulerait la croissance et le développement économique et favoriserait le commerce international. Il convient à cet égard de mentionner les recommandations du Conseil du commerce et du développement.

36. Il faut d'autre part relancer le dialogue entre pays en développement et pays développés qui porte de façon intégrée sur les questions interdépendantes que sont les problèmes financiers et monétaires, la dette, le commerce et le développement, en vue d'établir un système économique mondial juste, équitable et orienté vers la croissance notamment des pays en développement.

37. Le Guatemala note avec satisfaction que plusieurs pays développés se sont déclarés favorables à la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la relance de la croissance économique et du développement des pays en développement, avec une participation au plus haut niveau possible. Il estime que cette session devrait avoir lieu avant 1990, mais qu'elle devrait aussi être préparée avec tout le soin voulu.

38. En ce qui concerne le commerce international, la détérioration des termes de l'échange, le tarissement des sources de financement et la baisse du revenu par habitant n'ont fait qu'augmenter la pauvreté et la misère des pays en développement, surtout des pays les moins avancés. Divers secteurs de la communauté internationale, ne tenant pas compte des recommandations répétées des ministres des relations extérieures du Groupe des 77, ont renforcé le

(M. Villagran de Leon, Guatemala)

protectionnisme et d'autres mesures telles que les subventions aux activités économiques improductives des pays industrialisés. Le Guatemala espère que l'examen à mi-parcours des négociations d'Uruguay réussira à renverser cette tendance protectionniste.

39. L'Assemblée doit garder toujours à l'étude la question de l'agriculture et de l'alimentation. L'alimentation est un droit de l'homme fondamental et doit être défendue comme tel et c'est la raison pour laquelle le Guatemala condamne fermement l'utilisation de l'aide alimentaire comme instrument de pression politique. Il est pour le moins paradoxal que certaines régions du monde meurent de faim alors que d'autres cherchent à réduire leur production agricole afin de limiter les stocks et de maintenir des prix élevés. Aussi est-il nécessaire de renforcer la coopération internationale en vue d'aider les pays en développement à atteindre l'autosuffisance alimentaire. Le Guatemala se déclare solidaire des pays d'Afrique et espère que ceux-ci pourront reprendre leur développement économique grâce à l'application du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique de l'Afrique, 1986-1990. Il exprime également sa solidarité avec les pays les moins avancés et demande que soit appliqué rapidement le nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80.

40. Pour lutter contre la détérioration de l'environnement, il convient de lancer un plan de développement rationnel et équilibré sur le plan écologique. Si des mesures de protection de l'environnement s'imposent, certes il est regrettable de constater que, de plus en plus souvent, l'obligation d'adopter de telles mesures est imposée comme condition pour l'octroi de diverses formes d'assistance aux pays en développement. De plus en plus aussi, le territoire des pays en développement et les océans sont utilisés pour déposer des déchets radioactifs, industriels et toxiques. Il convient donc, d'une part, de créer un groupe de surveillance chargé d'échanger des informations sur les entreprises industrielles et maritimes qui entreposent ces déchets et d'autre part, d'élaborer une convention visant à interdire le transport et l'entreposage de ces déchets dans des pays tiers. La protection de l'environnement est la responsabilité de tous. Il faudrait interdire les pratiques actuelles, obliger les sociétés ou les pays contrevenants à indemniser les pays lésés et encourager ceux-ci à coopérer sur le plan bilatéral ou multilatéral afin de tenter de réduire les dommages causés.

41. M. PILFEAM (Australie) dit que l'environnement économique n'a jamais été aussi changeant qu'à l'heure actuelle. Les économies n'ont jamais été aussi interdépendantes. Aucun pays ne peut à lui seul garantir la prospérité de tous ses habitants. La coopération internationale peut se révéler un outil précieux pour s'adapter aux mutations rapides du monde contemporain mais la stabilité ne relève pas simplement d'une décision des instances internationales. Si l'on veut améliorer les conditions de vie des populations, il faut rester attentif aux impératifs créés par les contraintes extérieures et les pays doivent partager mutuellement les fruits de leur expérience pour procéder aux ajustements nécessaires.

(M. Pilbeam, Australie)

42. L'économie mondiale est en expansion depuis six ans et la croissance se poursuit plus rapidement que prévu. Les investissements sont importants, les déséquilibres extérieurs ont été quelque peu réduits et l'inflation reste modérée. Les prévisions à court terme sont encourageantes. Cependant, il ne faut pas se laisser aller à un optimisme exagéré. Une reprise de l'inflation n'est pas exclue dans certains pays et les déséquilibres économiques structurés sont toujours excessifs dans les pays développés. Par ailleurs, le déficit budgétaire des Etats-Unis demeure un facteur d'instabilité.

43. En raison de toutes ces incertitudes, les politiques d'ajustement doivent être poursuivies avec vigueur aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. Tous les pays doivent procéder à des réformes institutionnelles pour essayer de promouvoir leur propre développement. L'Australie sait d'expérience que ce n'est pas une tâche facile mais les réformes structurelles peuvent rendre les mécanismes du marché plus souples et mieux adaptés, ce qui permet de créer des conditions favorables à une croissance non inflationniste durable à moyen terme. D'autre part, si l'on agit trop lentement, les problèmes risquent de s'aggraver. Il est donc important de bien programmer la mise en oeuvre des politiques d'ajustement.

44. De son côté, l'Australie poursuit, depuis 1985, un vaste programme de réformes structurelles dont les résultats ont été très satisfaisants. Les déséquilibres internes et externes ont été sensiblement atténués et le déficit de la balance des opérations courantes a été progressivement réduit. Le Gouvernement applique également des réformes structurelles à plus long terme, notamment dans les domaines des transports, des communications et des services publics. Par ailleurs, il a l'intention d'abaisser les barrières protectionnistes qui font obstacle aux importations.

45. L'Australie est fortement tributaire des échanges internationaux et ses recettes en devises proviennent dans une très large mesure de ses exportations de produits de base. Par conséquent, elle a pleinement ressenti les effets des politiques protectionnistes. A l'heure actuelle, on reconnaît mieux la nécessité d'une réforme des marchés agricoles internationaux. Cependant, les déclarations politiques ne se sont pas encore traduites par des mesures concrètes. Les pays où l'agriculture est fortement subventionnée ont commencé à introduire des réformes mais ces mesures sont manifestement insuffisantes pour corriger les graves distorsions observées sur les marchés agricoles mondiaux. D'autre part, le redressement actuel des cours des produits agricoles est un signe encourageant mais il est dû simplement à des fluctuations cycliques et à d'autres facteurs conjoncturels. En l'absence de réforme radicale, il est très probable que les prix recommenceront à baisser ultérieurement.

46. L'évaluation à mi-parcours des Négociations d'Uruguay pourrait offrir l'occasion de préparer cette action. La proposition récente présentée par le Groupe de Cairns pourrait aider à rapprocher les positions des divers pays sur les questions agricoles et à fixer des orientations pour les futures négociations portant sur une réforme globale, en 1989 et en 1990.

(M. Pilbeam, Australie)

47. La réalisation de progrès rapides sur les questions agricoles dans le cadre des Négociations d'Uruguay permettrait d'accélérer parallèlement la libéralisation du commerce dans les autres secteurs visés par ces négociations. La libéralisation du commerce international jouerait un rôle déterminant dans les réformes structurelles qui seraient entreprises par les pays développés en vue d'améliorer les possibilités de croissance à moyen terme pour tous les pays. Après des décennies de prétendue coopération internationale, il est triste de constater que les mesures protectionnistes prises par les pays industrialisés ont entraîné une réduction du revenu national des pays en développement représentant presque deux fois le montant de l'aide publique au développement qui leur est actuellement versée. Les subventions et la protection accordées aux exploitants agricoles dans les pays développés ont encore aggravé cette situation.

48. L'Australie partage les préoccupations de la communauté internationale quant à la nécessité urgente de résoudre le problème de l'endettement des pays en développement. Elle appuie la stratégie actuelle qui consiste à procéder cas par cas en privilégiant la croissance, et d'autre part, à généraliser les formules "à la carte" axées sur le marché, qui n'impliquent pas un transfert des risques des bailleurs de fonds privés aux créanciers publics. Ainsi que l'a fait observer le Trésorier australien dans la déclaration qu'il a prononcée lors de l'Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale tenue récemment à Berlin, l'ajustement constitue un impératif incontournable pour les pays en développement. Parallèlement, il faut encourager ces efforts et ces sacrifices en maintenant des taux de croissance économique suffisants, en garantissant l'accès aux marchés et en transférant des ressources.

49. Les questions écologiques appellent des mesures d'ajustement structurel à l'échelle mondiale. L'Organisation des Nations Unies aura un rôle central à jouer à cet égard et elle doit encourager une action coordonnée et concertée. Le Groupe de travail du PNUE et de l'OMM sur les changements climatiques tiendra sa première réunion à Genève le 9 novembre 1988. L'Australie attache une importance capitale à ses travaux car ils permettront d'établir une base de données fiables pour définir les orientations futures dans ce domaine.

50. M. VILCHEZ (Nicaragua) dit que la quarante-troisième session débute dans des conditions bien plus défavorables que les années précédentes et que la crise économique mondiale, loin de s'améliorer, s'aggrave. Les pays se livrent un nouveau type de guerre plus dévastatrice encore que la guerre militaire, qui entraîne la détérioration des conditions de vie des pays en développement, maintient plus de 800 millions de personnes en dessous du seuil de pauvreté et a pour corollaire la mortalité infantile, la malnutrition, la faim, le sous-développement, la stagnation économique et les troubles sociaux.

51. Sur le plan politique, des progrès ont été réalisés dans la recherche de la paix, mais il ne saurait y avoir de paix juste et durable sans un développement économique soutenu. Malheureusement, la paix économique est compromise par des intérêts égoïstes qui ont déjà tenté d'affaiblir le multilatéralisme et de saper l'unité des pays en développement, lesquels ne cessent d'appeler de leurs vœux

/...

(M. Vilchez, Nicaragua)

l'instauration d'un nouvel ordre économique international. On ne peut guère être optimiste alors que la Charte des droits et devoirs économiques des Etats, seule garantie d'un système économique international plus juste et plus équitable, continue d'être critiquée dans de nombreux pays industrialisés.

52. Il faut que les pays développés manifestent la volonté politique de résoudre la crise économique internationale, de relancer le dialogue Nord-Sud et de restructurer un système monétaire et financier dont l'inefficacité n'est plus à démontrer. La situation est grave en effet pour les pays en développement : arrêt de la croissance économique, détérioration des termes de l'échange, protectionnisme, maintien des taux d'intérêt à un niveau élevé et transfert inverse de ressources dû au service de la dette.

53. Pour sa part, le Nicaragua continue d'être soumis, de la part d'un pays qui pratique une politique de terrorisme d'Etat, à une guerre d'usure économique, financière et militaire. Cette guerre, imposée par ceux qui se prétendent comme les artisans de la paix dans le monde et les champions du multilatéralisme, a déjà fait plus de 50 000 victimes, dont 25 000 morts, et occasionné une perte économique directe de 1 760 millions de dollars. L'agresseur a recouru à toutes les formes de terrorisme économique - sabotage, minage de ports, embargo, pressions exercées sur les institutions financières internationales et autres mesures économiques de coercition - malgré les nombreux appels de la communauté internationale.

54. La paix et le développement étant indissociables, tous les membres de la communauté internationale doivent redoubler d'efforts pour résoudre les problèmes qui ont provoqué la crise actuelle. De leur côté, les pays en développement doivent s'efforcer de rétablir les bases de la confiance et d'améliorer le climat des négociations. Quant aux pays industrialisés, ils trouveront dans l'élaboration de la quatrième Stratégie du développement l'occasion idéale de prouver leur volonté d'atteindre des objectifs concrets. L'Organisation des Nations Unies est malgré tout le cadre qui convient le mieux pour la recherche de solutions concrètes, justes et durables à la crise économique et le Nicaragua appuie les efforts déployés par le Secrétaire général dans le domaine du développement et de la coopération économique internationale. Il est tout à fait possible d'obtenir des résultats concrets, comme le montre l'adoption l'année dernière du Plan spécial de coopération économique pour l'Amérique centrale.

55. Le Nicaragua souscrit à la déclaration faite par les ministres des relations extérieures du Groupe des 77 réunis en septembre à New York, ainsi qu'à la déclaration économique publiée à l'issue de la Conférence ministérielle du Mouvement des pays non alignés tenue à Nicosie, qui contiennent les éléments de base propres à l'instauration d'un climat international plus favorable.

56. M. SY (Sénégal) dit que d'énormes problèmes continuent de faire obstacle à la reprise économique dans de nombreux pays en développement. La mise en oeuvre de certaines initiatives positives, telles que le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990, s'est heurtée à des politiques et pratiques défavorables aux pays en développement. Le fait que les pays industrialisés sont actuellement plus sensibles aux effets

(M. Sy, Sénégal)

dévastateurs de ces politiques et pratiques sur les membres les plus faibles de la communauté internationale est l'indice encourageant d'une conscience nouvelle qui demande toutefois à être traduite en mesures concrètes et efficaces. Les pays développés et les institutions financières internationales devraient notamment coopérer avec les pays en développement en vue de l'amélioration, compte tenu des réalités locales, des programmes d'ajustement structurel que ces derniers mettent en oeuvre, ainsi que de la fourniture d'un appui financier important. En effet, ces programmes ont des objectifs parfois contradictoires (recherche de l'autosuffisance alimentaire et libéralisation des importations) ainsi que des incidences négatives sur l'emploi, la santé et l'éducation, dont les premières victimes sont les groupes les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants.

57. En dernière analyse, l'avenir des programmes d'ajustement structurel dépend de l'ouverture des marchés extérieurs et de la réduction de la dette. Le commerce, notamment celui des produits de base, doit être le moyen privilégié pour financer le développement des pays en développement. La diversification, solution proposée pour résoudre le problème de la dépendance des pays en développement à l'égard des exportations de produits de base, exige à moyen et à long terme un transfert adéquat de ressources et de technologies ainsi qu'un partenariat industriel mutuellement avantageux entre pays du Nord et du Sud et la coopération des sociétés transnationales. A cet égard, il est essentiel d'assurer le démarrage rapide des activités du Fonds commun pour les produits de base, qui doit être doté de ressources suffisantes pour promouvoir la stabilisation des cours de ces produits et leur diversification, à la fois horizontale et verticale. De même, il est souhaitable que les mécanismes actuels de financement compensatoire des déficits des recettes d'exportation soient renforcés et élargis de manière à soutenir efficacement les programmes d'ajustement structurel.

58. S'agissant des produits semi-transformés et transformés, il est à déplorer que les politiques de libéralisation des exportations que plusieurs pays en développement ont été amenés à prendre dans le cadre des programmes d'ajustement structurel n'entraînent pas toujours des mesures de réciprocité de la part de leurs partenaires commerciaux du monde développé qui maintiennent une protection tarifaire et non tarifaire d'un niveau très élevé.

59. Le fardeau de la dette constitue une autre contrainte majeure à la relance économique dans les pays en développement et aucune solution satisfaisante ne semble être en vue. En effet, les mesures prises par certains pays développés en vue d'annuler la dette de plusieurs pays à faible revenu ne s'attaquent pas aux causes véritables de l'endettement. Pour ce faire, il convient d'adopter une approche globale intégrant mesures d'allégement, augmentation des flux financiers et stabilisation des recettes d'exportation. Il faudra aussi que les créanciers engagent un véritable dialogue avec les débiteurs.

60. En tant que pays sahélien qui lutte depuis longtemps contre la désertification, le Sénégal se félicite de l'intérêt accru que la communauté internationale porte à la protection de l'environnement, et ce, d'autant plus que les pays développés tentent actuellement de faire des pays en développement le

/...

(M. Sy, Sénégal)

dépotoir de leurs déchets industriels. Dans ce contexte, la délégation sénégalaise accueille avec intérêt la proposition tendant à tenir en 1992 une conférence sur l'environnement, qui devrait être précédée et préparée par des conférences régionales.

61. Vu le peu de progrès réalisés, il convient d'orienter les efforts vers les questions les plus importantes, telles que la relance du développement, l'élimination de la pauvreté, le règlement de la crise de la dette, la promotion de la coopération Sud-Sud et la relance du dialogue Nord-Sud. Il faut surtout surmonter les égoïsmes nationaux et les préjugés culturels pour s'attaquer de manière solidaire aux nouveaux défis économiques, techniques et écologiques et assurer ainsi la survie de l'humanité.

62. M. BEN MOUSSA (Maroc) dit que le sous-développement est un fléau aussi dangereux que la guerre et que la paix ne pourra être maintenue si l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale ne jettent pas les bases d'un nouveau consensus pour un développement durable. A cet égard, la convocation à brève échéance et à un haut niveau d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la reprise de la croissance économique et au développement devrait, tout autant que la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement, être mise à profit pour définir de concert des objectifs qualitatifs de développement : élimination de la faim, de la malnutrition et des maladies, fourniture de services éducatifs et sociaux et réduction des risques qui pèsent sur l'environnement naturel.

63. En effet, les pays en développement ne peuvent se résigner à l'alternative infernale de l'arriération économique ou de la catastrophe écologique. Il faut donc briser le cercle vicieux de la pauvreté extrême et de la dégradation de l'environnement, et notamment empêcher la destruction des forêts équatoriales, et faire de la sécurité alimentaire une réalité afin que chaque être humain puisse mener une vie active et productive. Il faut aussi mettre en place un plan global de sécurité écologique qui réoriente l'allocation des ressources, définisse de nouveaux objectifs pour la recherche technologique et limite les conséquences désastreuses d'un mode de croissance fondé sur la surconsommation.

64. Le but ultime du développement consiste moins à rattraper un retard sectoriel qu'à garantir à tous la qualité de la vie en même temps qu'une base de production correspondant aux besoins économiques et socio-culturels fondamentaux de l'homme tout en respectant les devoirs qui nous lient aux générations futures. Le développement mondial ne sera durable que s'il assure un équilibre entre les ressources, la population, l'environnement, ainsi que la science et la technique. La tenue d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la reprise économique et au développement devrait déboucher sur la mise en place d'un système de surveillance multilatérale généralisée des politiques macro-économiques en vue d'assurer leur compatibilité avec les objectifs d'un développement qualitatif intégrant de nouveaux indicateurs tels que l'environnement.

(M. Ben Moussa, Maroc)

65. La crise de la dette extérieure dans ses dimensions politiques, économiques et sociales exige une stratégie novatrice parce qu'une solution fondée sur le seul rééchelonnement annuel est un palliatif sans lendemain, et que l'ajustement structurel bute déjà sur l'inadéquation des ressources extérieures nettes et l'hostilité de l'environnement économique international. S'il convient de reconnaître le mérite des initiatives bilatérales et multilatérales prises en faveur des pays endettés à faible revenu, il est également impérieux de réduire l'encours et le service de la dette des pays débiteurs à revenu intermédiaire et de s'attaquer résolument au problème de la dette commerciale des pays lourdement endettés.

66. A cet égard, le Maroc appuie la proposition du Président de la République française tendant à créer au sein du FMI un nouveau fonds chargé de garantir le paiement des intérêts servis sur des créances commerciales converties en obligations, ainsi que celle du Premier Ministre japonais aux termes de laquelle son pays accorderait aux pays endettés des financements additionnels non liés et concessionnels, servis en tant que tranche supplémentaire de crédit, parallèlement aux accords entre les pays débiteurs et le FMI. Ces initiatives complémentaires méritent l'adhésion des créanciers, des débiteurs et de l'ensemble de la communauté internationale.

67. Dans le même temps, l'environnement international devra être assaini, notamment en inversant le transfert négatif des ressources du Sud vers le Nord, qui est à la fois illogique et immoral. En outre, l'examen à mi-parcours des Négociations d'Uruguay devrait contribuer de manière décisive à éliminer le protectionnisme et les subventions aux exportations de produits agricoles. Il faut aussi assurer la mise en application de l'Accord portant création du Fonds commun pour les produits de base ainsi que de l'Accord sur un système global de préférences commerciales entre pays en développement. Par ailleurs, la communauté internationale doit manifester plus vigoureusement sa détermination de mettre intégralement en oeuvre le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990, ainsi que le Plan spécial de coopération économique pour l'Amérique centrale.

68. Inspiré par ces idéaux et ces objectifs, le Maroc entend contribuer, dans la mesure de ses moyens, à la solution des problèmes régionaux et internationaux. Il a déjà organisé à cette fin une série de conférences sur divers problèmes, qui devraient permettre, au-delà des solidarités conjoncturelles, d'instaurer une coopération durable entre pays en développement. La délégation marocaine a également l'intention de présenter deux projets de résolution, l'un sur le péril acridien et l'autre sur la préparation et la proclamation d'une décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles.

69. M. DJOUDI (Algérie) dit que, loin de s'atténuer, la crise économique mondiale s'aggrave et maintient inexorablement les deux tiers de l'humanité dans un état de sous-développement. Cette crise, d'une gravité sans précédent, a fait de la croissance économique des pays en développement sa principale victime et de la famine sa principale bénéficiaire. Il s'agit d'une crise du développement et, le développement étant synonyme de paix, celle-ci est donc également en crise et le

/...

(M. Djoudi, Algérie)

demeurera tant que l'actuel système des relations économiques internationales subsistera, tant que le droit élémentaire à une vie humaine pour tous continuera d'être bafoué, tant que le développement de quelques-uns puisera sa vitalité dans le sous-développement de la majorité. La paix est en crise et le demeure tant que les maillons les plus vulnérables de la chaîne des nations continueront à supporter la charge la plus lourde des déséquilibres structurels, tant que la coopération internationale sera fondée exclusivement sur le colmatage d'un système de relations économiques internationales archaïque et tant que les structures asymétriques de ce système continueront de fragmenter l'économie mondiale en ensembles antagonistes.

70. En d'autres termes, l'amorce du processus d'assainissement des relations internationales aux niveaux mondial et régional demeure une tentative inachevée à défaut de la consécration, dans la réalité quotidienne, du droit égal de tous au développement. En outre, la part prise par l'Organisation des Nations Unies dans l'amorce de ce processus restera une oeuvre incomplète tant que ne sera pas assuré, par le biais d'une coopération internationale d'un type nouveau, le bien-être collectif de l'humanité.

71. Vouloir relever les défis multiformes découlant de cet état de crise, c'est parier sur le seul avenir possible de l'humanité, à savoir un avenir solidaire et prospère pour tous. Pour ce faire, il faudra se garder de rejeter d'emblée les propositions concrètes que les pays en développement n'ont cessé de préconiser et s'efforcer, dans le cadre d'un dialogue constructif, de rechercher ensemble des solutions durables aux graves déséquilibres commerciaux, financiers et monétaires internationaux. La proposition du Groupe des 77 tendant à convoquer une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la reprise économique et au développement des pays en développement participe de cette même conviction et offre un cadre idéal pour un tel dialogue. Il faut donc espérer que cette importante initiative sera favorablement accueillie par la Deuxième Commission.

72. Si les années 80 sont définitivement perdues pour le développement, il importe de faire en sorte que la décennie à venir ne le soit pas. Le lancement, à l'initiative du Groupe des 77, des préparatifs de la nouvelle Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement offre à la Deuxième Commission l'occasion d'apporter sa contribution à l'oeuvre de réconciliation de l'homme avec ses besoins essentiels et aux Etats Membres de doter l'Organisation des Nations Unies des moyens de s'acquitter de toutes les fonctions découlant de son mandat. Il faut espérer qu'ils sauront saisir pleinement cette occasion.

La séance est levée à 13 h 10.